

FONCTION : CINÉMA

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Xavier Derigo, président de Fonction : Cinéma  
Aude Vermeil, directrice de Fonction : Cinéma

Mai 2021

## Table des matières

Préambule .....	3
Les événements de Fonction : Cinéma en 2020.....	8
<b>ANNEXES .....</b>	<b>14</b>
ANNEXE 1 : Données statistiques .....	14
ANNEXE 2 : Le DIF, nouvel accord de DIFfusion de films romands entre la RTS et Léman Bleu .....	18
ANNEXE 3 : dossier remis aux autorités en avril 2020 .....	19

## Préambule

### L'élan...

L'équipe et le comité de Fonction : Cinéma ont terminé l'année 2019 avec des perspectives réjouissantes pour l'association.

Nous préparons l'ouverture du chantier des cinémas Les Scala, nous cravachons sur la refonte complète d'un nouveau site internet « responsive » et sur une nouvelle stratégie de communication. Nous avons par exemple créé un petit studio d'enregistrement à demeure dans la salle de visionnement qui jouxte la régie de la salle de projection pour lancer des capsules vidéo de professionnel·le-s sur les réseaux sociaux. Nous établissons également un dossier pour trouver les financements pour changer de projecteur, ce qui devient très urgent. Nous sélectionnons aussi une candidate pour le poste de coordination de l'association parmi près de 140 dossiers reçus. Notre collaboration avec la RTS et Léman Bleu pour lancer le DIF (nouvel accord de diffusion pour les films romands co-produits par la RTS sur Léman Bleu), bat son plein et ouvre une nouvelle voie pour augmenter la visibilité des productions locales...

Quelques semaines après l'intégration de Sandrine Pralong, notre nouvelle coordinatrice, au sein du bureau mi-janvier, les nouvelles sur les conditions sanitaires liées au Covid-19 se font alarmantes et nous contraignent, comme l'ensemble de la société, à tout fermer et à rester à la maison pour travailler....

### Boum ! Le Covid-19 entre dans la danse...

Du jour au lendemain, nous vivons dans un autre monde, que personne n'aurait cru possible quelques semaines plus tôt. Notre informaticien a pu venir juste à temps pour permettre à employé·e-s d'avoir accès à notre serveur à distance. Nous étions toutes et tous équipé·e-s, pour collaborer de chez nous, ouf ! Merci à lui... Comme des millions de travailleuses et travailleurs, nous découvrons ZOOM.

Cette période a eu un impact tellement important sur nos vies, notre travail, et un an après, on peine à se souvenir de l'incertitude totale dans laquelle nous avons vécu ces premières semaines du confinement. Mais le but de ce rapport n'est pas de rentrer dans des considérations personnelles ou descriptives.

Ce qui est important de souligner ici, c'est la totale disponibilité de l'équipe pour travailler « à fond » dans ces nouvelles dispositions, et changer tout de suite de priorités. Par exemple, en mettant en place un protocole structuré pour organiser des zooms « géants ». Nous avons également établi un dossier remis aux autorités dès la mi-avril pour étayer avec des cas concrets les répercussions pour les professionnel·le-s directement affecté·e-s par le confinement et les arrêts de tournages, afin que des aides financières leur parviennent rapidement (détails du dossier en annexe). Et ce en particulier pour les indépendant·e-s, très nombreux/ses dans les métiers audiovisuels. (Pour mémoire, l'accès aux RHT ne leur était pas permis en mars 2020).

Des « zooms hebdomadaires » sont mis en place par Fonction : Cinéma avec les principales associations professionnelles, Cinéforum, la RTS, l'AROPA, le Syndicat des technicien·ne-s etc..

ainsi que des zooms ouverts aux professionnel·le·s avec, à chaque session, un nombre important de participant·e·s. Ces zooms informatifs sont aussi faits d'échanges fructueux pour identifier les problèmes auxquels sont confronté·e·s les technicien·ne·s, les réalisatrices et réalisateurs, les productrices et producteurs...

Les élu·e·s invité·e·s participent avec écoute et disponibilité à ces séances ouvertes que nous mettons à disposition « en ligne » le lendemain sur notre site internet. Nous avons comptabilisé plus de **4'500 téléchargements** de ces séances !!! C'est dire si le besoin d'information et d'échanges était crucial pour la branche lors de ce premier confinement !!! Il paraît même qu'à Zurich, certains ont regretté qu'une structure telle que Fonction : Cinéma n'existe pas pour, précisément, créer le lien et fédérer les acteurs Outre-Sarine.

### **Le soutien des pouvoirs publics s'organise...**

Il faut aussi ici saluer les annonces faites très rapidement par la Ville et ensuite le Canton, qui ont confirmé que l'ensemble des subventions attribuées à la culture n'étaient pas remises en question, même si les prestations ou les services ne pouvaient plus être assurés. La RTS a, elle aussi, accompagné les difficultés de la branche avec beaucoup plus de bienveillance et de soutien que la SRF. Il est bien de rappeler que l'essentiel des fonds à la culture est dévolu à des emplois. Celles et ceux, assez rares, qui bénéficient de contrats fixes, ont été soulagé·e·s de ces décisions.

Cependant cette crise a aussi révélé de manière criante que tous ces contrats précaires, avec des statuts parfois mixtes (salarié·e·s temporaires, indépendant·e·s, ou adossé·e·s à des sociétés de portage) rendaient extrêmement compliquée l'attribution de soutiens financiers suffisants et justes à la plupart des professionnel·le·s. Les syndicats nationaux ont ainsi mis en place une cellule de concertation avec les autorités fédérales pour trouver des solutions aux aides que la Confédération s'était engagée à attribuer aux différents secteurs culturels.

### **Informier, coordonner et fédérer**

Fonction : cinéma a donc pu jouer un rôle fédérateur à l'image de ses différentes missions. L'animation de ces séances s'est avérée particulièrement respectueuse des opinions et points de vue de chacun·e et toutes se sont déroulées admirablement.

Cinéforum a également joué un rôle fondamental pour soutenir, avec des mesures exceptionnelles, toutes les productions touchées par le Covid. C'est à saluer. C'est dans les tempêtes que l'engagement des responsables culturels est crucial et que l'écoute attentive des pouvoirs publics est plus nécessaire que jamais.

Nous avons également rapidement fait des demandes d'indemnités en cas de RHT (réduction de l'horaire de travail) pour l'équipe de projectionnistes de Fonction : Cinéma car, bien sûr, toutes les locations prévues dans notre salle de projection ont été annulées.

Parmi les revendications que Fonction : Cinéma a transmises aux autorités, la demande de création d'un fonds de garantie pour les tournages au niveau national n'a pas été obtenue (les assurances ne prenant pas en compte les frais liés aux pandémies). En revanche les indépendant·e·s ont finalement pu accéder au droit d'indemnités en cas de RHT, certes à des

conditions très restrictives, mais ce fût là tout de même une victoire importante et une avancée dans la reconnaissance de leurs difficultés.

### **Les chantiers peuvent rouvrir**

Nous avons pu ouvrir le chantier de rénovation des Scala avec seulement un mois de retard sur le calendrier prévu et commencé ces importants travaux pendant le semi-confinement. L'assurance que nous avons prise pour ce chantier en tant que Maître d'ouvrage ne couvrait bien entendu pas non plus les pandémies (!), mais le comité a décidé de prendre ce risque. En effet, tous les cinémas fermés devaient de toute façon continuer à payer leur loyer, tout comme pendant la durée des travaux. Il était donc important de minimiser au maximum les mois de fermeture afin que les exploitants, déjà durement touchés par ces fermetures forcées, puissent avoir toutes les chances de ne pas tomber en faillite.

### **Résiliente, la création audiovisuelle est en partie relancée**

L'été arrivant, nous pensions que la situation allait enfin s'améliorer, d'ailleurs quelques tournages de longs-métrages de fiction reprennent courageusement en juillet avec un protocole sanitaire très strict, validé par les autorités sanitaires. Une série TV est même engagée en septembre, mais sur les quelques 70 millions d'investissements prévus en 2020 pour les productions suisses, Cinéforum estime que seuls trente millions environ ont effectivement été engagés.

On comprend assez vite que beaucoup d'emplois dans la branche sont donc passés à la trappe et qu'un « rattrapage » sur 2021 et 2022 sera compliqué car les compétences et le nombre de professionnel-le-s n'est pas extensible. Ainsi, doubler le nombre de tournages sur une période donnée est une option qui semble assez peu réaliste.

### **Fonction : Cinéma met tout en œuvre pour financer de nouveaux équipements pour sa salle de projection**

Suite à un refus de financement de la Ville de Genève pour l'acquisition de notre nouveau projecteur, nous réussissons à obtenir des fonds privés, avec un immense soulagement, pour le remplacer. En effet, le fabricant nous a signifié fin 2018 que notre machine était beaucoup trop ancienne pour qu'ils puissent la réparer en cas de panne !!! Nous avons donc lancé l'analyse du matériel le plus adéquat à acquérir, demandé des devis... Nous voulons alors profiter de la fermeture de notre salle de projection pour commander et installer le nouveau matériel. Car en plus du projecteur 4K Barco que nous avons décidé d'acheter, nous avons choisi d'installer également un appareil qui ajuste la colorimétrie des films en continu et en temps réel.

Par ailleurs, forts de nos zooms géants et de la découverte des formidables possibilités que le numérique permet, nous décidons de doter notre salle de projection de nouvelles potentialités en installant un système « live stream multicam » : 5 caméras télécommandées et une régie de réalisation « live » pour que des événements puissent avoir lieu en mixant du public dans la salle et des intervenant-e-s à distance. C'est Point prod - Actua films qui nous accompagne dans la conception et l'installation de ce dispositif complexe et performant.

Nous faisons une requête financière auprès du nouveau fonds « contribution à des projets de transformation » du Canton créé à l'occasion de la pandémie en janvier 2021 afin de financer ce nouvel équipement.

Cette installation sera opérationnelle fin avril 2021. Nous profitons de remercier le service des bâtiments de la ville de Genève qui a consenti à prendre à sa charge tous les frais des nouveaux câblages électriques nécessaires.

Il faut imaginer que toutes ces initiatives ont été menées en majorité en télétravail, avec un sentiment de « faux rythme » étrange, mais un engagement de tous les instants de l'équipe qui, à chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, a donné des « coups de collier » importants. Cette pandémie a eu des répercussions sur nos vies de famille, a fait capoter ou reporté de nombreux projets et a exigé de chacune et chacun de nous de **s'adapter en permanence**. Après avoir dû annuler plusieurs événements organisés pour l'automne 2020, nous décidons d'abandonner tout projet d'événement pour le premier semestre 2021 afin d'éviter les frustrations répétées des reports et annulations. Nous sommes par ailleurs admiratifs et solidaires des festivals qui ont fait d'immenses efforts pour offrir malgré tout à leur public des films ainsi que des débats en ligne.

Nous nous concentrons sur le bon déroulé des travaux des Scala et la maîtrise de leurs coûts (!!!) et nous terminons le chantier fin novembre, sans dépassement du budget, ce qui est autant une fierté qu'un grand soulagement. Le public mettra de nombreux mois avant de pouvoir découvrir les « nouveaux » Scala, car les fermetures se prolongent et rendent ce début d'année 2021 particulièrement morose et difficile à vivre.

Afin de garder une trace de l'ensemble du programme des rénovations des 4 cinémas, nous décidons d'éditer une brochure (disponible sur le site internet de Fonction : Cinéma) qui retrace brièvement l'historique du projet et qui sera distribuée aux partenaires financiers, aux élu·e·s du Conseil municipal, ainsi qu'à nos membres et aux donatrices et donateurs individuel·le·s qui ont soutenu cette démarche.

### **En attente d'un avenir meilleur...**

L'espoir d'une vaccination accessible au plus grand nombre et d'un retour à une vie sociale plus « normale » se fait timidement jour. Les craintes quant aux difficultés budgétaires des finances publiques à venir, au vu des efforts massifs qui ont été consentis pour les nombreux secteurs économiques très durement touchés, nous inquiètent bien sûr.

La culture est traditionnellement et malheureusement trop souvent une variable d'ajustement des budgets. Pour autant, les magistrat·e·s en charge de ce domaine, autant à la Ville qu'au Canton, ont publiquement pris fait et cause pour la défense de la culture, autant pour sa valeur « immatérielle » que pour les très nombreux emplois qu'elle génère. Nous espérons qu'ils et elles seront entendu·e·s par les parlements qui voteront les prochains budgets, notamment celui de 2022 !

Pour la première fois, notre société s'est littéralement arrêtée pour sauver les plus fragiles. N'est-ce pas grâce à notre contrat social, suffisamment solide et à une certaine cohésion sociale que nous en avons été capables ?

La fermeture des cinémas, des théâtres, des cafés aussi, ne nous a-t-elle pas également permis de nous rendre compte à quel point cela manquait à nos vies ? Nous avons pu voir des films, écouter de la musique, lire chez nous, mais le lien, les échanges, les rencontres que suscitent les sorties culturelles sont le sel de nos existences, elles nous réveillent, nous permettent de réfléchir. Je comprends que les artistes et les actrices et acteurs culturel·le·s aient pu être heurté·e·s par l'étiquette d'activités « non essentielles » attribuée à la culture. Mais au fond, pour la première fois, chacun·e a pu éprouver à quel point elle était importante dans nos vies.

Je salue ici toutes et tous les créatrices, créateurs, cinéastes, productrices, producteurs, techniciennes et techniciens qui nous permettent de découvrir des œuvres, des univers et des questionnements revigorants. Ces joies, on les leur doit, il ne faut jamais l'oublier. Ils et elles ont payé un assez lourd tribut à cette crise sanitaire. Ils et elles sont à défendre et protéger plus que jamais.

Aude Vermeil, directrice

## Les événements de Fonction : Cinéma en 2020

L'année 2020 avait commencé sur les chapeaux de roue avec pas moins de sept événements organisés par ou en partenariat avec Fonction : Cinéma en janvier et février, avant que la pandémie ne donne un coup d'arrêt aux conférences ou ateliers en présentiel. Nous avons alors très rapidement décidé d'organiser des rencontres en ligne afin de partager des informations et d'échanger sur le cataclysme qui s'annonçait pour les professionnel·le·s de la culture en général et du cinéma en particulier.

Ces six événements en ligne ont connu un record d'affluence, en direct sur Zoom mais aussi en visionnement différé sur notre site ou page Vimeo, preuve de notre besoin à toutes et tous de nous retrouver malgré l'éloignement, d'échanger et de partager points de vue, angoisses et retours d'expériences. Passée la sidération des premiers jours et semaines, ces séances ont eu d'une part une visée didactique (« comment s'y prendre pour solliciter des aides ») avant de relayer les actions entreprises, en particulier à l'échelle nationale, par les syndicats et associations professionnelles en faveur des acteurs et actrices culturel·le·s.

L'été puis la rentrée de septembre nous ont offert un répit de courte durée que nous avons investi avec un événement en présentiel consacré à l'usage des smartphones comme caméra de production et le désormais incontournable « Face to face », avant d'annuler de nouveau les conférences et ateliers prévus et de patienter jusqu'à... des jours meilleurs !

**24 janvier 2020**

### Soleure, Brunch des Régions

**Partenariat :** Balimage, Bern für den Film, Film Zentralschweiz, Associazione Film Audiovisivi Ticino et Zürich für den Film

Pour la troisième année consécutive, Fonction : Cinéma s'est associée à plusieurs associations régionales suisses (Balimage, Bern für den Film, Film Zentralschweiz, Associazione Film Audiovisivi Ticino et Zürich für den Film) afin d'organiser une rencontre lors des Journées de Soleure. Cette année, la thématique abordée à l'occasion de ce brunch des régions, qui a rassemblé de nombreux et nombreuses membres de nos associations respectives, portait sur les enjeux des collaborations et coproductions interrégionales en Suisse.

**29 janvier – 2 février 2020**

### Workshop de direction d'acteurs

Axée sur une écoute mutuelle entre un·e réalisateur·trice et ses comédien·ne·s, la direction d'acteur repose sur une collaboration artistique qui peut faire toute la différence sur le plateau, puis à l'écran. C'est pourquoi, cette année encore, nous avons choisi de proposer de nouveau ce workshop dont le succès ne se dément pas depuis 2017. Durant cinq jours, **Véronique Ruggia** propose d'explorer différents outils et méthodes de travail concrets et facilement utilisables dans le cadre de la préparation d'un film ou sur un plateau de tournage.

30 janvier 2020

## Présentation du pacte de l'audiovisuel 2020 – 2024

Partenariat : AROPA

La collaboration entre le secteur suisse du cinéma et la SSR est définie depuis 1997 par un contrat, le Pacte de l'audiovisuel, qui fixe les conditions des coproductions réalisées conjointement par la SSR et les producteurs-trices indépendant·e·s. Tous les quatre ans, les professionnel·le·s de la branche re-négocient les termes de ce contrat dont la nouvelle version a été signée le 24 janvier lors des 55es Journées de Soleure.

Cette soirée à Fonction : Cinéma a donné l'occasion à **Joëlle Bertossa** et **Max Karli**, co-présidents de l'AROPA et co-signataires du Pacte, de présenter aux professionnel·le·s les nouveautés de cet accord.

3 février 2020

## Projection du film « Laissez bronzer les cadavres » d'Hélène Cattet et Bruno Forzani

Véritable « trip orgasmique » entre polar, western et film gore, *Laissez bronzer les cadavres* (97', 2017) est aussi l'adaptation du roman éponyme de Jean-Patrick Manchette, co-écrit en 1971 avec Jean-Pierre Bastid.

Cette projection a été programmée la veille d'un événement consacré au cinéma de genre avec les réalisateurs-trices **Hélène Cattet** et **Bruno Forzani**.

4 février 2020

## Cinéma de genre (le retour)

Polars, « horror movies », comédie musicale, « fantasy », western... les films dits « de genre » englobent des univers cinématographiques extrêmement éclectiques, au sein desquels les normes sont autant de tremplins permettant un enthousiasmant renouvellement créatif depuis quelques années. Écriture, financement, distribution, audience, les réalisateurs-trices **Hélène Cattet** et **Bruno Forzani** (BE), sont venus partager leurs expériences, leurs influences et leur parcours tout en évoquant les tendances actuelles de ce cinéma qui connaît un regain de vitalité depuis quelques années.

20 février 2020

## Présentation du DIF

### Nouvel accord de Diffusion de films romands entre la RTS et LémanBleu TV

Partenariat : RTS et Léman Bleu

Initié par Fonction : Cinéma, le DIF est un accord de diffusion de films romands signé en janvier 2020 entre la RTS et LémanBleu TV qui s'entendent ainsi pour harmoniser la promotion et la diffusion de films romands. (cf. le détail de cet accord en annexe) Lors de cette soirée de présentation et d'échanges entre **Steven Artel** (RTS), **Laurent Keller** (LémanBleu TV), **Aude Vermeil**, **Xavier Derigo** et **Laurent Graenicher** (Fonction :

Cinéma), l'accord DIF a été exposé en détail afin que les réalisateurs·trices et producteurs·trices présent·e·s puissent en comprendre tous les ressorts.

Fonction : Cinéma, dont la mission est de soutenir la création audiovisuelle romande, est très heureuse de ce pas important franchi par deux partenaires essentiels dans le paysage audiovisuel romand.

**27 février 2020**

### **Vidéoclip Vidéostar**

Le vidéoclip a toujours eu une place et un statut à part dans la création audiovisuelle et continue de servir de tremplin à de talentueux·euses auteurs·trices qui se saisissent du potentiel d'expérimentation de cette forme et de cette durée. C'est la raison pour laquelle nous avons eu envie de nous pencher sur ces films et leur économie, notamment en termes de stratégie éditoriale, de production, de financement et de diffusion.

Cette soirée de projection et d'échanges avec les réalisateurs **Jérôme Clément-Wilz** (FR), **Denis Walgenwitz** (FR) et le directeur de la photographie **Grégory Bindschedler** (CH) a ainsi été l'occasion de questionner l'histoire récente du vidéoclip, tout en apportant une lecture plus transversale de ses enjeux, notamment financiers mais aussi en termes de réseaux, d'audience et de droit d'auteurs.

**26 mars 2020**

### **Covid-19 : Partage d'expériences des indépendant·e·s et salarié·e·s de la branche #1**

**Partenariat** : AROPA, ARF, SSFV, AI et Cinéforum

Après un court temps de sidération face à l'arrivée du virus dans nos vies et aux mesures destinées à freiner la propagation de la pandémie qui ont marqué un coup d'arrêt dans nos vies professionnelles, nous avons rapidement décidé d'organiser un événement en ligne dans le but de garder le contact et de partager des informations sur la situation.

Cette première visio-conférence Zoom s'est tenue « en présence » de représentant·e·s de l'AROPA, l'ARF, le SSFV, d'AI et de Cinéforum. Afin de mettre en commun les informations dont chacun·e dispose, Fonction : Cinéma a convié les professionnel·le·s, notamment les indépendant·e·s et salarié·e·s qui ont entamé des démarches auprès de leurs caisses d'assurances sociales, à participer à cette première « table ronde virtuelle ».

Celle-ci, tout comme les suivantes, a été enregistrée et mise en ligne sur notre site Internet et la page Vimeo de Fonction : Cinéma.

**2 avril 2020**

### **Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #2 - Distribution, festivals, projections, VOD –**

**Partenariat** : Swiss Films, festival de Locarno, Visions du Réel, Agora Films, Cinéma CDD et Ziméma

Suite à l'édition 2020 du FIFDH et à quelques jours de l'ouverture du festival Visions du Réel, qui ont tous deux dû s'adapter à la situation sanitaire, notamment en basculant leurs

programmes en ligne, cette seconde visio-conférence Zoom consacrée à la crise du Covid-19, portait cette fois sur la circulation des films et leur accessibilité. Exploitation en salles, programmation en festivals, offre VOD, la sortie et la vie des films se trouve en effet fortement impactée par la crise sanitaire. Nous avons donc proposé une discussion avec **Catherine Ann Berger**, directrice de SWISS FILMS, **Lili Hinstin**, directrice artistique du festival de Locarno, **Émilie Bujès**, directrice artistique du festival Visions du Réel, **Laurent Dutoit**, distributeur au sein d'Agora Films, et **Laurent Toplitsch**, exploitant du cinéma CDD et du Zinéma notamment. Cet événement a permis de faire le point autour de ces questions alors même que les offres se multiplient pour proposer des possibilités de streaming à moindre coût voire gratuitement...

9 avril 2020

**Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #3**

**- Quelles mesures concrètes pour les indépendant·e·s ? -**

**Partenariat :** Cinéforum, AROPA ; RTS, ARF, SSFV, SSA, AI

Nous avons programmé ce troisième rendez-vous en visio-conférence alors que plusieurs initiatives fédérales et cantonales venaient d'être annoncées pour soutenir l'économie. En revanche, à ce jour, aucune mesure concrète ne s'adressait aux indépendant·e·s. Pour analyser la situation, dégager des pistes et échanger sur nos possibles leviers d'action, Fonction : Cinéma a proposé une discussion avec Messieurs les conseillers d'Etat de Genève **Pierre Maudet**, en charge du développement économique, et **Thierry Apothéloz**, en charge de la cohésion sociale, de la culture et du sport, et Monsieur **Sami Kanaan**, conseiller administratif en charge de la culture et du sport en Ville de Genève ainsi que plusieurs représentant·e·s de la branche et responsables d'institutions : **Gérard Ruey**, secrétaire général de Cinéforum, **Françoise Mayor**, responsable de l'unité Fiction, Documentaires et Séries originales à la RTS, **Stéphane Morey**, secrétaire général de l'AROPA, **Nicole Borgeat**, réalisatrice et membre du comité de l'ARF, **Daniel Gibel**, monteur et représentant de la SSFV, **Denis Rabaglia**, réalisateur et président de la SSA et **Fabienne Abramovich**, réalisatrice et représentante d'Action Intermittence.

7 mai 2020

**Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #4**

**- Redémarrages des tournages : quelles conséquences en termes de planification et de surcoûts pour les films ? -**

**Partenariat :** SSR, RTS, Cinéforum

Cette nouvelle rencontre a donné l'occasion aux participant·e·s d'échanger sur la reprise effective des tournages et les modalités de cette reprise. Il a été question de l'organisation du travail des équipes, des directives discutées ou adoptées par nos voisins européens, des surcoûts engendrés par les dispositions sanitaires mises en place par les productions et leur possible prise en charge. **Denis Rabaglia**, réalisateur et président de la SSA, **Aline Schmid**, productrice (Beauvoir Films), **Max Karli**, producteur (Rita Production) et **Xavier Derigo**, producteur (Idip Films) ont pris part à cette discussion avant d'échanger avec **Sven Wälti**,

responsable des programmes nationaux et internationaux (SSR), **Françoise Mayor**, responsable de l'unité Fiction, Documentaires et Séries originales (RTS), **Steven Artels**, Adjoint chef à l'unité Fiction, Documentaires et Séries originales (RTS) et **Gérard Ruey**, secrétaire général de Cinéforum.

29 juin 2020

### Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #5

#### - Redémarrages des activités, poursuite des indemnisations et soutiens : point de situation –

**Partenariat** : Cinéforum, RTS, SSA, AROPA, ARF, SSFV, AI

Alors que l'activité des professionnel·le·s du cinéma et de l'audiovisuel reprenait prudemment, cette nouvelle discussion a permis de faire le point sur l'organisation des tournages, les mesures désormais imposées sur les plateaux et les coûts engendrés par ces protocoles édictés par les autorités. Il a également été longuement question de la mise en place d'un fond de garantie par le SECO, de la garantie de bonne fin pour les fictions TV et, plus largement, de la pérennité des mesures de soutien accordées aux indépendant·e·s dont l'activité n'a pas pu reprendre. Cette nouvelle discussion en visio-conférence a réuni **Gérard Ruey**, secrétaire général de Cinéforum, **Matthias Christen**, responsable du service de l'encouragement du cinéma à l'OFC, **Françoise Mayor**, responsable de l'unité Fiction, Documentaires et Séries originales (RTS), **Denis Rabaglia**, réalisateur et président de la SSA, **Stéphane Morey**, secrétaire général de l'AROPA, **Nicole Borgeat**, réalisatrice et membre du comité de l'ARF, **Daniel Gibel**, monteur et membre du comité du Pôle romand du SSFV et **Fabienne Abramovich**, réalisatrice et directrice d'Action Intermittence

3 septembre 2020

### Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #6

A la rentrée, nous avons de nouveau souhaité faire le point sur la situation et les conséquences des mesures sanitaires sur l'activité des indépendant·e·s. Cette discussion a eu lieu avec Monsieur le conseiller d'Etat **Thierry Apothéloz**, en charge de la cohésion sociale, de la culture et du sport et Monsieur **Sami Kanaan**, conseiller administratif en charge de la culture et du sport en Ville de Genève.

15 septembre 2020

### Smartphones : de vraies caméras de production ?

Afin de mesurer les réelles possibilités techniques des smartphones et analyser les performances mais aussi les limites de l'iPhone 11 Pro, Fonction : Cinéma a invité **Séverine Barde**, **Hans Meier**, **Gregory Bindschedler**, tous trois directeur·trice·s de la photographie, à effectuer des tests et en restituer le résultat à l'occasion d'une soirée-événement. Cette soirée a ainsi permis de comprendre, exemples à l'appui, comment gérer l'exposition, la mise au point, la balance des blancs, les modes manuel et automatique, mais aussi la cadence d'enregistrement, la définition, la stabilisation de l'image et le poids des fichiers et leur

stockage. Cette soirée a en outre été l'occasion d'échanger avec la réalisatrice **Séverine Cornamusaz** qui avait récemment tourné un court-métrage avec l'iPhone 11.

29 octobre 2020

**Face to Face #13**

**Partenariat :** Dok Mobile, Akka Films, Idip Films, Intermezzo Films, Framework Production, Tell me the story, Inred Production, Close Up Films, JMH & Filo Films

Pour la treizième année, Fonction : Cinéma a offert la possibilité à la relève de rencontrer les producteurs·trices romand·e·s établi·e·s. À travers ces rencontres successives, il s'agit de faciliter et renforcer les liens professionnels entre jeunes talents et producteurs·trices, à partir de projets sélectionnés par Fonction : Cinéma.

En espérant que leurs projets voient le jour et soient, un jour, programmés sur les écrans des cinémas ou la nôtre, dès que nous pourrons de nouveau accueillir du public dans notre salle !

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Données statistiques

#### Membres Fonction : Cinéma

L'association comptait **336 membres** en 2020.

#### Sociétés et organismes touchés par nos prestations en 2020 : 96

Action Intermittence	FIFOG
Aftermedia	Festival de Locarno
Agora Films	Film and Sound
Akka Films	
Alva Film	FILMAR en America Latina
ARF/FSD	FOCAL
AROPA	Fondation Pacifique
Association des cinémas indépendants	Framevox
Association Co-Naître	Fresh Prod
Association Offshore	Graf Miville - Ideative
Association Reframa	GIFF
Bande à part Films	Gothard Productions
Beauvoir Films	Groupe Ouest
Black Movie	Haute école d'art et de design Genève
C-Side Productions	Helvetas
Café du Grütli	IDIP Films
Centre d'Art Contemporain Genève	Intermezzo Films SA
Cie Cobalt	Inred Production
Cinédimanche	IYFFA association
Cinéforum	Javier Müller Architecte
Cinéma CDD Genève	JMH Les Productions
Les Cinémas du Grütli	Journées de Soleure
Close up Films	Kino Kabaret
Color grade	La Culture Lutte
Comédie de Genève	Lemanika Sàrl
Cornland Studio	Les Cinémas du Grütli
CPC – cabinet de conseil	LIM – Less is more
Département de la culture et du sport	Louise Productions
Direction du département des finances et du logement Ville de Genève	La Marmite
DIP Service cantonal de la culture	Léman Bleu TV
Dok Mobile	Les Scala
Association Écran mobile	Les Verts genevois
Edith Films	Louise Productions
FIFDH	Luxan
	Maximage Filmproduktion
	MetroBoulotKino ciné club

Nadasdy Film  
 Office fédéral de la culture  
 Palestine filmer c'est exister  
 Parallaxe Films  
 Pentamedia  
 Point Prod SA  
 Productions du noyer  
 Radio Télévision Suisse  
 Rencontres Internationales de Genève  
 Rita Productions  
 Selenelotus prod  
 Service de la jeunesse – Ville de Genève  
 Show and Tell Films  
 Société suisse des auteurs

Société suisse des Nouveaux  
 commanditaires  
 Soulitude urban expressions  
 Swiss Films  
 Syndicat suisse film et vidéo  
 Tell me a story  
 Terrain Vague  
 Théâtre du Grütli  
 Tipi'mages Productions  
 Triple Entertainment  
 UNIGE – Activités culturelles  
 Visions du Réel  
 Zinéma  
 Zürich Film Festival

### Locations de la salle de projection en 2020

Types de location de la salle de projection	2020	2019	2018	2017
	Projections publiques dans le cadre de festivals partenaires	26	70	71
Projections publiques organisées par des réalisateurs/trices, des producteurs/trices ou tiers	34	106	111	120
Projections privées, tests organisés par des réalisateurs/trices, des producteurs/trices ou tiers	29	43	47	32
Séances, castings, tables rondes organisés par des réalisateurs/trices, des producteurs/trices ou tiers	23	47	37	53
Réunions professionnelles (AROPA, Cinéforum, ARF, RAAC, ...)	4	12	18	11
Événements de Fonction : Cinéma	7	11	17	17
<b>Total des projections ou séances</b>	<b>123</b>	<b>289</b>	<b>297</b>	<b>306</b>

### Mise à disposition de la salle de montage pour les membres

	2020	2019	2018
Nombre de jours :	151	212	130
Nombre de personnes :	7	5	5

## Sites internet

	2020	2019	2018	Différence en %
<b>Fonction : Cinéma</b>				
Nombre total d'internautes	9333	6947	6 766	+34.35%
Nombre de visites	13382	10486	9 809	+27.62%
Nombre de pages vues	30222	24630	21 820	+22.70%
Durée moyenne de la visite	02:41	03:27	01:49	-22.32%
<b>Annuaire Romand du Cinéma</b>				
Nombre total d'internautes	2220	2813	2 808	-21.10%
Nombres de visites	3100	4002	3405	-22.53%
Nombre de pages vues	24672	25031	31 939	-1.43%
Durée moyenne de la visite	04:51	03:54	03:29	+24.36%

## Bourses DIP 2020

Société de production	Stagiaire	Fonction	Nbre de semaines
IDIP Films	Thomas Koller	Assistant réalisation	10
Fondation Pacifique	Noémie Stockhammer	Chargée de communication multimedia	8
Close up Films	Myriam Guyénard	Électricienne et machinerie	8
Close up Films	Lucie Goldryng	Mise en scène	9
Tipimages	Léona Baur	Assistante post production	8

## Bénéficiaires de conseils à la production en 2020

Kevin Haefelin  
 Rébecca Spinetti – Cie CoBalt  
 Cristiano Bucek  
 Pierre Hyppolite – Selenelotus prod  
 Françoise Fazio – Triple Entertainment  
 Irene Muñoz et Laura Gabay – Écran Mobile  
 Apolline Anor  
 Jordi Gabioud – Pentamedia

Peter Entell – Show and Tell Films  
 Vincenzo Aiello  
 Katharina Dominicé  
 Kleio Obergfell  
 Shams Abou el Enein  
 Roland Chauville - Les productions du Noyer

## Participant-e-s aux 15 événements de Fonction : Cinéma en 2020

Participation aux événements		692
24 janvier	Soleure, Brunch des régions	25
30 janvier	Présentation du pacte de l'audiovisuel 2020-2024	46
3 février	Projection du film « Laissez bronzer les cadavres »	7
4 février	Cinéma de genre (le retour)	15
20 février	Présentation du DIF	20
27 février	Vidéoclip Vidéostar	12
26 mars (zoom)	Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #1 (indépendant-e-s et salarié-e-s de la branche)	77
2 avril (zoom)	Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #2 (distribution, festivals, projections, VOD etc)	66
9 avril (zoom)	Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #3 (Quelles mesures concrètes pour les indépendant-e-s ?)	83
7 mai (zoom)	Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #4 (redémarrages des tournages : quelles conséquences en termes de planification et de surcoûts pour les films ?)	140
29 juin (zoom)	Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #5 (redémarrage des activités, poursuite des indemnisations et soutiens : point de situation)	71
3 septembre (zoom)	Covid-19 : Partage d'expériences et d'informations #6 (point de situation)	56
15 septembre	Smartphones : de vraies caméras de production ?	58
29 octobre	Face to Face #13	16
Participation aux ateliers		12
29 janvier – 2 février	Workshop de direction d'acteurs	12
TOTAL des participations en 2020		704

**Nombre de téléchargements des événements « Covid-19 » enregistrés sur zoom :**

**4530 (!!!)**

## ANNEXE 2 : Le DIF, nouvel accord de Diffusion de films romands entre la RTS et Léman Bleu

**A l'initiative de Fonction : Cinéma, il sera désormais possible pour Léman Bleu d'acheter des films coproduits par la RTS afin de pouvoir les diffuser.**

Soucieux des difficultés croissantes pour les films romands d'être exploités dans de bonnes conditions dans les salles, il nous est apparu essentiels que notre télévision locale puisse devenir un acteur dans la diffusion et la promotion de films romands. Fonction : Cinéma a donc rassemblée les responsables de la RTS et de Léman Bleu pour les inciter à trouver un accord pérenne, qui permette de valoriser la production romande dans des termes qui bénéficient à ces deux partenaires importants du paysage audiovisuel romand. La qualité, la diversité et le dynamisme de la création audiovisuelle romande bénéficieront d'une exposition accrue, notamment sur les canaux de TV traditionnels et sur le digital.

Dans cette perspective, sous l'impulsion de Fonction : Cinéma, les films coproduits par la RTS pourront bénéficier d'une diffusion sur LémanBleu TV selon des critères et des conditions établis dans l'Accord de diffusion de films romands DIF négocié et présenté aujourd'hui aux producteurs et productrices. Ce nouvel accord favorisera l'accès du public aux films romands grâce à une collaboration inédite en matière culturelle entre ces deux médias importants en Suisse romande. Les films, essentiellement des documentaires, qui bénéficieront du DIF seront achetés par LémanBleu TV, qui s'engagera à les promouvoir et à les diffuser une fois seulement sur son antenne dans une fenêtre de deux semaines à la suite de la diffusion sur la RTS. Jusqu'ici, la RTS conservait l'exclusivité des droits de diffusion pendant 7 ans.

Mis en œuvre dès janvier 2020, le DIF donne des avantages à tous les partenaires concernés :

- Le producteur ou la productrice bénéficiera du montant de l'achat de LémanBleu TV et verra son film mieux exposé.
- LémanBleu TV se rapprochera de la création locale en diffusant les films qui l'intéressent dans un délai proche de sa première diffusion. Elle s'engagera par ailleurs à promouvoir activement sa diffusion.
- La RTS favorisera le rayonnement et la visibilité de films romands qui ont bénéficié du Pacte audiovisuel et accentuera son rôle de promoteur de la diversité de la création romande.
- Le renvoi vers les plateformes RTS-Play, ainsi que sur la future plateforme VOD que la SSR lancera à l'automne prochain, à la fin de la diffusion sur LémanBleu TV, prolongera l'existence de ces films après leur diffusion linéaire.
- Un plus large public aura accès à des films produits en Suisse romande.

Cet accord entre la SSR et Léman Bleu TV est une première. Ce modèle pourra également être étendu à d'autres télévisions régionales tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et au Tessin. Il marque une volonté commune de tous les partenaires de soutenir la création romande et a été discutée dans un climat très constructif. Fonction : Cinéma, dont la mission est de soutenir la création audiovisuelle romande est très heureuse de ce pas important franchi aujourd'hui par deux partenaires essentiels du paysage audiovisuel romand.

## ANNEXE 3 : Dossier remis aux autorités en avril 2020

A l'attention de  
Monsieur Thierry Apothéloz  
Conseiller d'Etat  
Monsieur Pierre Maudet  
Conseiller d'Etat  
Monsieur Sami Kanaan  
Conseiller administratif

*Copie pour information à*  
*Monsieur Pierre-Yves Maillard, USS*  
*Joelle Bertossa et Max Karli, AROPA*  
*Gérard Ruey, Cinéforum*  
*Fabienne Abramovitch, Action Intermittants*  
*Rollin Hirschler ARF*  
*Nicole Barras SSFV*

Genève, le 17 avril 2020

Concerne : Mesures exceptionnelles pour les indépendants/ domaine culturel et audiovisuel.

Messieurs les Conseillers d'Etat, Monsieur le Conseiller administratif,

Suite aux annulations successives dans le domaine culturel liées au Covid19, Fonction : Cinéma a rapidement pris la mesure des grandes difficultés que les professionnels auront à affronter dans les mois qui viennent, car vous n'êtes pas sans savoir que la majorité des travailleurs de ce secteur sont au bénéfice d'emplois de courte durée. Beaucoup de tournages prévus sont d'ores et déjà reportés, voir annulés, et les frais déjà engagés (et donc « perdus ») par les sociétés de production ne seront pas pris en charge par les assurances des tournages qui excluent les causes de pandémie de toutes indemnités. Cette situation est inquiétante pour ces PME et leurs employés et nous espérons qu'une solution de soutien exceptionnel pourra être trouvée en étroite collaboration avec Cinéforum, qui a une vision très claire de la production romande et de l'agenda des tournages financés.

Mais il n'y a pas que des entreprises qui sont mises en danger par l'arrêt quasi-total des activités. Un nombre important de salariés, nommés communément « intermittents », et encore une autre catégorie de professionnels qui ont le statut d'« indépendants », reconnus par les caisses d'assurance sociales mais sans possibilités de recourir à leurs prestations, se retrouvent déjà depuis plus de trois semaines sans aucun revenus.

Concernant nos échanges, les termes utilisés pertinents nous semblent les qualificatifs utilisés par la Caisse cantonale Genevoise des assurances sociales, à savoir : « salarié » ou « indépendant ».

En effet, cette distinction est très importante car elle recouvre des réalités très différentes en termes de couverture sociale.

Les **indépendants**, de par leur statut, savent pertinemment qu'ils sont exposés à la possibilité d'une perte de gain de 30 jours. **Mais ils ne résisteront pas à un arrêt brutal de leur activité, sans date de reprise d'activité avant plusieurs mois.**

Nous souhaitons donc vous soumettre des propositions qui permettent aux professionnels qui œuvrent dans l'économie créative et dans le domaine culturel de **survivre** à cette crise sans précédent.

Dans le cas des salariés (et quelques soit les formes de salariat), comme par exemple l'intermittence, nous ne doutons pas que les pouvoirs publics trouvent des solutions d'accompagnement économiques pour les entreprises, que ces dernières pourront répercuter sur leurs salariés.

L'annonce des fonds qui sont mis à disposition par les cantons et par Berne pour financer des mesures de soutiens exceptionnelles démontrent que les pouvoirs publics prennent déjà la mesure des difficultés des entreprises et de leurs salariés.

Grace au travail des syndicats, des associations professionnelles, des caisses comme Action Intermittence ou des lobbies des entrepreneurs, nous espérons que des chemins vont être rapidement trouvés pour les aider.

Pour les indépendants, qui sont un peu « des saisonniers de l'intérieur » (sans aspect péjoratif aucun) de notre économie créative, c'est autre chose...

Contrairement aux salariés, ils payent la totalité de leurs charges sociales, mais ils n'ont pas droit au chômage et bien souvent, ne sont au bénéfice d'aucun contrat de travail formel. Le plus souvent, des échanges d'e-mails fixent le type de prestation, la date et l'heure, la durée et le montant des honoraires. Cette dernière partie est souvent composée du salaire brut, des forfaits sur les frais (transports, hébergement et repas) et sur d'éventuelle location de matériel appartenant à l'indépendant.

C'est sur la base d'une déclaration de revenu estimée « en confiance » auprès d'une caisse d'assurances sociale que les indépendants sont taxés une première fois, puis une seconde taxation corrige, après vérification des revenus déclarés aux impôts, le montant dû.

**Les caisses d'assurances sociales sont l'unique point d'observation global et détaillé de l'activité indépendante**, car la majorité des indépendants ne sont pas soumis à la TVA. Ils vivent très souvent avec des chiffres d'affaires inférieurs aux 100'000.- francs réguliers de revenus annuels demandés pour être soumis à la TVA.

Finalement, la facturation et la comptabilité que tient un indépendant ressemble beaucoup à celle d'une petite entreprise, d'où l'utilisation d'une expression française qui n'a guère cours chez nous mais qui nous semble très claire : l'autoentrepreneur.

Dans le cas des indépendants, il se pose donc différentes de questions sur le mode d'indemnisation qui pourrait leur être attribué :

1. Les caisses de compensation auprès desquelles les indépendants sont affiliés pourraient-elles recevoir de l'argent des cantons et de la confédération pour le distribuer aux indépendants ?
2. Les demandes devraient-elles être adressées conjointement par le mandant et l'indépendant pour rendre crédible le travail annulé ?
3. Les échanges d'e-mails entre les deux partenaires pourraient-ils être reconnus comme une forme de contra recevable ?
4. Une commission paritaire composée de représentants des syndicats professionnels, des associations professionnelles et des caisses, experts dans le domaine de l'économie créative, devrait-elle être constituée pour statuer rapidement sur chaque cas, dans le but d'éviter les abus ?
5. Le manque à gagner sur les honoraires acceptés doit-il être couvert intégralement ou à 80% ou à 60% ?
6. Ne serait pris en compte que la part des honoraires concernant les honoraires ou également les faux frais et les locations qui font partie des factures que les indépendants adressent à leur mandant ?
- 7. Mais pas soucis d'efficacité et de rapidité et pour éviter une mise en œuvre complexe sur le plan administratif, ne devrait-on pas, sur la base du revenu annuel déclaré auprès des caisses par un indépendant, lissé sur trois ans, attribuer une aide de trois mois (mars avril mai) de son revenu moyen à 100% ?**

Au vu des trois semaines d'annulations massives des contrats déjà écoulées, de la perspective de six semaines au minimum de quarantaine et des délais de remise en route de tous les projets audiovisuels et de spectacles vivants, nous estimons que ces trois mois d'indemnités salariales attribués sont la solution la plus adéquate...

Ces sommes, non remboursables, seront bien entendu taxées par les caisses de compensation à la fin de l'année, comme de coutume.

**Accorder des prêts, même sans intérêts sur une durée de 7 ans, ne sont pas du tout une véritable solution pour les indépendants (autoentrepreneurs). Cela engendrerait un endettement individuel qui pèsera très lourd sur les familles pour de très nombreuses années.**

Ça fait beaucoup d'inconnues dans cette équation mais nous ne doutons pas qu'avec nos expériences partagées et nos énergies, ainsi que toutes les bonnes volontés qui sont sensibles à la réalité de ces métiers précaires, nous puissions ouvrir une possibilité d'indemnisation historique pour des personnes qui sont presque invisibles aux yeux des autorités, mais qui forment une part essentielle des compétences utilisées dans l'économie créative.

Nous serions heureux de pouvoir discuter avec vous de cette proposition qui reste à être réfléchi et affiné. Nous vous encourageons vivement à provoquer une séance (même virtuelle) avec tous les acteurs concernés par ces questions brûlantes, afin qu'un soutien exceptionnel et à la hauteur des enjeux, puisse être mis en œuvre rapidement. Pour illustrer la variété des situations (et de manière absolument non exhaustive !), vous trouverez en annexe quelques retours de professionnels confrontés à des situations concrètes.

En vous remerciant de votre aimable attention et au plaisir de pouvoir échanger prochainement avec vous sur ces problématiques dans un état d'esprit pragmatique et constructif, nous vous adressons, Messieurs les Conseillers d'Etat, Monsieur le Conseiller administratif, nos meilleurs messages

Pour Fonction : Cinéma,  
Laurent Graenicher et Aude Vermeil

Maison des Arts du Grütli  
Rue du Général Dufour 16  
Case postale 5305  
1211 GENEVE 11  
SWITZERLAND  
Tél: +41 22 328 85 54  
Mob.: +41 79 688 01 77

### ***Annexe :***

#### **1. Annulation du salon de l'Auto et SIHH :**

Très gros impact sur un très grand nombre d'entreprises de prestations audiovisuelles : pas de scénographie, pas de films, pas de diffusion, pas de live, pas d'animation, pas de stands... De nombreux indépendants qui travaillent pour l'audiovisuel et le cinéma sont touchés.

#### **2. Organisations internationales, meetings et colloques :**

Annulations ou report de voyages d'équipes de tournage vers l'étranger et de collaborateurs étrangers vers la Suisse. Très nombreux tournages institutionnels annulés. (CICR, IMD et autres) Pas de travail de post-production image et son dans des studios qui travaillent aussi pour le cinéma. Une entreprise valaisanne annonce près de 75% de pertes en contrat de prestations audiovisuelles annulées, en suisse et à l'étranger...

#### **3. Festivals de cinéma annulés**

a. Le Festival International du Film sur les Droits Humains, le Festival du Film de Fribourg sont annulés. Tous les métiers liés à la chaîne technique des projections sont impactés. Tous les métiers temporaires d'accueil et de logistique, de catering et de transports, de sécurité, sont touchés. Sans parler des pertes sèches en billetteries et des heures travaillées pour rien. Pour les entreprises de production, plus de possibilité de faire connaître des films financés en grande partie par l'argent public de l'OFC, de la SSR et de

Cinéforum... Les festivals sont en très grand danger financièrement. Tout le monde est très inquiet pour le festival Vision du Réel à Nyon...

#### **4. Tournages de films de fictions et de séries TV et WEB**

Des tournages en cours comme OLGA sont dans de très grosses difficultés : annulation de voyage à l'étranger, annulation de travail dans la foule de manifestations, trafic aérien international de plus en plus difficile, les assurances de tournage refusent d'entrer en matière pour des frais et surcoûts liés au COVID-19. Plus de 30 journées de travail supprimées pour du personnel indépendant. Pertes sèches de plusieurs dizaines de milliers de francs... D'autres sociétés de production indiquent être très inquiètes pour la planification de tournages de documentaires en Suisse et à l'étranger, de longmétrages de fiction et de séries TV qui devraient débiter dans les semaines qui viennent. Pour chaque tournage, on parle de 20 à 35 postes d'indépendants et temporaires, d'artistes et de comédiens, qui ne travailleront pas durant 6 à 12 semaines... Mais ce sont aussi plusieurs semaines de post-production images et son qui disparaîtraient pour chacune de ces productions. Pour les tournages à l'étranger, les sociétés de productions ont engagé des frais sur place, par exemple en engageant des assistants de productions et des gens en charges des repérages...

#### **5. Tournages pour les médias publics**

La SSR et ses unités d'entreprise régionales annulent des captations de spectacles et de concerts en public, ainsi que des manifestations sportives.

#### **6. Films commerciaux, publicitaires et institutionnels**

a. Très nombreuses annulations de tournages entraînant plus de 50% de baisse de chiffre d'affaire en février-mars pour des PME audiovisuelles de Fribourg et Genève (plus de 50'000.- francs de manque à gagner par entreprises et plus de 25'000.- de perdu par entreprise pour des travailleurs indépendants qui ne travailleront pas). Les techniciens indépendants sont fortement touchés mais aussi les entreprises de location de matériels audiovisuels (qui louent aussi pour le cinéma).

Les secteurs de l'horlogerie, du médical et de la micromécanique annulent ou repoussent les tournages sans délais. Les équipes de tournages mais aussi les photographes sont impactés. Ils perdent entre 20 et 50% de leur chiffre d'affaire mensuel en deux semaines...

b. Des entreprises qui travaillent principalement avec les autorités cantonales ou municipales de grandes villes de Suisse romande voient leurs contrats annulés sur des animations audiovisuelles publiques et des captations, en particulier dans les crèches et les EMS.

#### **7. Soirées événementielles**

Par exemple, le gala du FC Sion. Très nombreux corps de métier touchés, logistique et catering, techniciens audiovisuel, artistes et aussi... Securitas, qui emploie un très grand nombre de travailleur/euses temporaires sur ce type d'événement ou les assemblées générales de grandes compagnies.

#### **8. Grandes assemblées générales**

Leurs tenues est indispensable d'un point de vue légal, dans les six premiers mois de l'année. Mais aussi pour pouvoir distribuer leurs dividendes et communiquer. Redimensionnées ou repoussées, elles vont avoir besoin de la moitié moins de personnel temporaire (étudiants,

placeurs etc.) et d'indépendants de l'audiovisuel pour la scénographie, la lumière, la projection vidéo, la captation vidéo, la sonorisation et la création graphique.

### **9. Concert, théâtre et autres spectacles vivants**

Les tournées de stars nationales et internationales sont annulées.

Opéras et pièces théâtrales sont annulées ou ferment face à la peur du public de venir s'enfermer pour plus de 15min et à moins de 1m de distance d'autres spectateurs. Tous les métiers du spectacle sont impactés (son, lumière, décors, costumes, maquillage, comédiens, danseurs, musiciens etc.). Les captations TV ou vidéo sont annulées (réalisateur, caméraman, chef/fe opérateur/trice, ingénieur/e du son, maquilleur/euse etc.)

### **10. Les salles de cinéma et les distributeurs**

Un distributeur de film nous signale que dans un système qui valorise financièrement les entrées de cinéma pour soutenir la distribution de films européens et suisse, la baisse drastique du nombre de spectateurs est une catastrophe, une perte sèche de revenu. En quelques jours, c'est près de 10'000.- de manque à gagner. En plus, les événements public qui soutiennent la sortie et la promotion des films dans les régions sont annulés les uns après les autres... Très fragilisée, cette société ne voit pas les semaines à venir avec optimisme... Son patron explique qu'il « rabote » en demandant des délais sur le paiement de son loyer commercial et en n'engageant pas le stagiaire prévu.